

# CHAPITRE XXIII.—PRIX\*

---

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. INDICES DES PRIX DE GROS.....	1095	SECTION 3. INDICES DU COURS DES VALEURS	
SECTION 2. INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION.....	1100	MOBILIÈRES.....	1105

---

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

---

### Section 1.—Indices des prix de gros

Le terme "prix de gros" se rapporte, dans le présent chapitre, aux ventes intervenant au-dessous du niveau du détail; il signifie plutôt des achats massifs que des achats à niveau homogène de distribution. Les éléments de l'indice général des prix de gros viennent principalement des fabricants, mais les prix des grossistes proprement dits y sont inclus ainsi que ceux des collecteurs de produits primaires, des agents et des autres genres d'entreprises qui font le commerce de marchandises d'un genre ou en quantités caractéristiques de la commercialisation primaire. Les prix de gros sont groupés suivant une classification des marchandises basée sur les ressemblances de la principale matière constituante. En outre, il existe des indices fondés sur le degré de fabrication. Pour ces derniers, cependant, parce que des groupes importants de produits manufacturés ne sont pas directement inclus, la ventilation se limite aux deux groupes "Matières premières et partiellement ouvrées" et "Matières entièrement et principalement ouvrées". Les indices des prix de gros paraissent régulièrement dans la publication mensuelle du B.F.S. intitulée *Prix et indices des prix* qui contient des séries courantes sur les prix de détail et le prix des valeurs mobilières. Des données rétrospectives, remontant à 1867 pour certaines séries, sont présentées dans le volume 23 de cette publication qui, de même que le Document de référence n° 24 du B.F.S. (*Indices des prix de gros 1930-1950*), renferme une explication de la construction des indices et de leur portée.

Le nombre et la nature des denrées contenus dans l'indice n'ont pratiquement pas changé depuis 1951 alors que l'indice a été placé sur la base 1935-1939. Des denrées ont été incluses soit parce qu'elles représentaient une forte proportion du total des ventes

---

\* Revu à la Division des prix, Bureau fédéral de la statistique.